



VILLE DE DRAGUIGNAN



À Draguignan, le 7 septembre 2022.

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Le conseil de quartier ouest s'est réuni dans la salle des Cordeliers de la mairie, le mardi 6 septembre 2022 à 18 h, sous la présidence de Pascal Delugeau.

Étaient présents : Arnaud Autric, Hervé Thinnes, Marie-Josée Ciocca, Guy Ciocca, Maurice Doumax, Marie-Christine Omdahl, Martine Dupont-Ferrier, Roger Contri, Éric Dufétel, Jean-Yves Jambu, Christian Jouffroy, Jean-Daniel Giboin, Muriel Simon-Devos, Nicole del Cucina, Françoise Fratila, Pascal Delugeau (rapporteur).

Étaient absents : Marie-Noëlle Thirion-Boussouf, Gilbert Wiencek, Karine Fontaine, Christian Glénard, Christian Lallier, Ghislaine Ragosa, Hubert Nicolas, Isabelle Laudicina, Florian Bernaux,

ORDRE DU JOUR

1. Tour de table pour recueillir la parole des conseillers présents
2. Organisation de la fête du quartier
3. Questions diverses

RELEVÉ DE DÉCISIONS :

Avant d'entamer l'ordre du jour, le président fait le point des présents. Il accueille ensuite Grégory Loew, Bernard Bonnabel, Richard Devilette et Bruno Scrivo, élus en relation avec les conseils de quartier, accompagnés de Franck Meunier, chef du service vie des quartiers et cadre de vie, ainsi que Sophie Langer, présidente du conseil de quartier sud, accompagnée de Bernard Fugier, l'un de ses vice-présidents.

L'ordre du jour est abordé en intervertissant les deux premiers points pour ne pas abuser de la disponibilité des membres du conseil de quartier sud.

1. Organisation de la fête du quartier
 - a. Point de situation

Cette fête est programmée le dimanche 25 septembre, entre 12 h et 18 h 30, sur le site du château Saint-Esprit. Budget engagé : 2800,00 € de deniers publics.

Profil de la journée

- À partir de 9 h : mise en place du dispositif.
- À partir de 12 h : accueil des participants.
- De 12 h à 18 h : animation musicale par Jetto.
- De 12 h à 18 h : château gonflable, pour enfants uniquement.
- 12 h 30 : mot d'accueil et apéritif de bienvenue offert.
- Déjeuner : pique-nique tiré du panier ou food-trucks à titre onéreux :
 - Les Cousines, burgers, frites et sandwiches américains maison
 - Al gusto dell Italia, pizzas

- Tacos el Jacko, spécialités tex-mex
 - Nicolas Poulain, gaufres, crêpes, glaces
 - De 13 h à 16 h : initiation au tir à l'arc encadrée par un moniteur, sur inscription, adultes et enfants à partir de 6 ans.
 - De 13 h à 16 h : jeu de piste autonome.
 - De 13 h à 16 h : quizz portant sur Draguignan et ses quartiers. Un questionnaire défile sur un écran suivi des réponses. Une manière d'en apprendre plus sur notre ville.
 - De 13 h à 16 h : trois molkkys et deux « détanque », règles du jeu affichées pour une pratique en toute autonomie.
 - De 16 h à 18 h : loto géant animé au micro. Tous les lots proviennent de chez les commerçants et producteurs dracenois ainsi mis à l'honneur. Sur inscription.
- b. Qui fait quoi ?
- Gestion des inscriptions via le site internet éphémère : Sophie Langer.
 - Définition des différentes zones du site : réalisée entre le propriétaire, les présidents de CQ et KX Events.
 - Établissement de la convention d'utilisation du domaine entre le propriétaire et la mairie : Franck Meunier et Sophie Langer.
 - Mise en place de la banderole : (penser au retrait après l'événement) : Pascal Delugeau (l'emplacement est en cours de définition).
 - Placardage d'affiches dans les quartiers sud et ouest, dans les commerces et sur la voie publique, sur les containers des PAV par exemple (penser au retrait après l'événement) : les volontaires pourront les récupérer le samedi 10 septembre lors de la journée des associations au stand « vie des quartiers ».
 - Distribution de flyers
 - Lors de la journée des associations, le samedi 10 septembre : Pascal Delugeau, Sophie Langer et tous les conseillers qui voudront bien consacrer un peu de leur temps à la promotion de notre fête et des conseils de quartier.
 - Le samedi 17 septembre, sur le marché : Françoise Fratila, Maurice Doumax, Jean-Yves Jambu, Éric Dufétel,... à compléter par CQS.
 - Le samedi 24 septembre, sur le marché : Françoise Fratila, Maurice Doumax, Jean-Yves Jambu, Éric Dufétel,... à compléter par CQS.
 - Mise en place du dispositif sur le site
 - Jeudi 22 ou vendredi 23, heure indéterminée : accueil et mise en place des 20 tables, 60 chaises, praticable (4 éléments de 2x1 m, 0,60 m de hauteur) : Sophie Langer ou Bernard Fugier.
 - Jeudi 22 ou vendredi 23, heure indéterminée : accueil et mise en place d'un WC chimique : Sophie Langer ou Bernard Fugier.
 - Dimanche 25, 9 h, mise en place du dispositif
 - Délimitation des différentes zones, mise en place des tables et chaises, accueil du musicien et des food-trucks, mise en place de l'apéritif : Pascal Delugeau, Éric Dufétel, Martine Dupont-Ferrier, Richard Devilette, Bruno Scrivo,... à compléter par CQS.
 - Gestion de l'accueil des participants sur le site, contrôle des préinscriptions, inscriptions aux activités, relevé des noms et des coordonnées : Martine Dupont-Ferrier, Éric Dufétel, Françoise Fratila, Alain Simon,... à compléter par CQS.

Point important : pour participer à la fête, il faut impérativement s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://draguisud.fr/fete-des-quartiers-sud-et-ouest-de-draguignan-2022/> ou en cliquant [ici](#).

Cette précaution est liée au fait que la manifestation se déroule sur un terrain privé aux capacités d'accueil importantes et cependant limitées. Par ailleurs, certaines activités proposées nécessitent une inscription préalable pour optimiser la gestion du temps et éviter de trop longues files d'attente. Pour tout cela, les organisateurs ont besoin de disposer de visibilité sur la participation annoncée.

2. Tour de table pour recueillir la parole des conseillers présents

- a. Une conseillère – riveraine – évoque sa satisfaction quant à la suppression d'un point d'apport volontaire constitué de bacs à roulettes le long du chemin de La Clappe. Elle témoigne par ailleurs du stationnement anarchique le long de la même voie et appelle une réaction de la part des pouvoirs publics.

Réponse de la mairie : l'axe compris entre le bas de l'avenue du col de l'Ange et le pont de La Clappe va prochainement faire l'objet de travaux d'aménagement. Le stationnement fait partie des points de vigilance pris en compte dans ce cadre. Par ailleurs, des actions de coercition vont être demandées à la police.

- b. Un conseiller s'étonne de la forte hausse de la taxe sur les ordures ménagères alors même qu'un nouveau dispositif d'enlèvement a été mis en place avec comme objectif de faire de substantielles économies. Qui en bénéficie, si ce n'est pas le contribuable ?

Dans le même registre, un autre conseiller pose cette question : dispose-t-on d'un retour sur l'évolution de la qualité du tri des déchets depuis la mise en place du nouveau dispositif de collecte ?

Toujours concernant la gestion des déchets, un conseiller déplore la mise en place, à la déchèterie de Draguignan, d'un garde-corps fixe sur le quai de déchargement des déchets verts, ce qui contraint l'utilisateur venu avec une remorque à déverser les siens sur le sol avant de les pousser en contrebas. Cette procédure ralentit significativement les opérations et génère parfois sur la voie publique une longue file de véhicules attendant de pouvoir pénétrer dans le site.

Réponse de la mairie : cette hausse est du ressort de DPV_a, dont la gestion des déchets est l'une des compétences. Par ailleurs, les élus municipaux vont être sollicités pour délivrer un point de situation aux différents conseils de quartier au sujet de ce vaste projet non encore finalisé.

Au cours des débats autour de ce sujet est abordée la réalisation prochaine d'un pôle de transition énergétique. Une information à ce sujet complètera le point de situation cité.

- c. Un autre conseiller s'interroge : l'impôt foncier intègre désormais une taxe GEMAPI destinée à financer le risque inondation, alors que les quelque 92 millions d'euros budgétés à la suite des inondations de 2010 pour la mise en sécurité du bassin versant de l'Argens n'ont pas encore été utilisés. Comment le contribuable doit-il comprendre cette nouvelle taxe ? Où en sont les travaux de sécurisation ?

Réponse de la mairie : Jean-Pierre Souza, élu délégué aux risques majeurs et membre du conseil syndical du syndicat mixte de l'Argens, sera sollicité pour venir éclairer les membres des conseils de quartier.

- d. Le propriétaire de l'Octopus, Denis Le Priol, s'est présenté à l'assemblée avec le souhait de pérenniser la situation redevenue calme cet été et d'établir les meilleures relations possibles avec ses voisins et, plus largement, avec les habitants du quartier.
- e. À l'approche de la fin d'année, il est temps d'envisager le renouvellement du conseil de quartier. La mairie se penche sur l'organisation de cette étape de la vie des conseils de quartiers.
- f. Une collecte de déchets verts est organisée le samedi 24 septembre prochain, de 9 h à 10 h, au parking de la Foux. Une autre le sera en octobre en un lieu restant à définir.

3. Questions diverses.

Pas de question.

La prochaine réunion est programmée le mardi 4 octobre 2022, à 18 h, en salle B de la Maison des sports et de la jeunesse.

Rappel : merci de diffuser l'adresse électronique générique pour joindre le conseil de quartier ouest : ouest@ville-draguignan.fr.

À 19 h 50, le président remercie les participants de s'être rendus disponibles et d'avoir consenti l'effort de se joindre à la réunion.